

## Bulletin d'Adhésion à l'Atelier

Les travaux manuels débuteront le mardi 10 septembre 2024. Les cours ont lieu le mardi soir de 20h30 à 23h30.

En fonction de l'activité, l'Atelier peut ouvrir en journée continue de 9h00 à 17h00.

Cotisation annuelle : 60€ (septembre à début juillet) chèque à l'ordre de Jumeauville Loisirs.

NOM:	
Prénom:	
Adresse:	
Téléphone:	
Téléphone en cas d'urgence :	
Mail :	
- Je soussignée	atteste avoir une assurance
Jumeauville, le/2024	Signature

Contact Carina PHILIPPE: 01 30 42 32 69 / 06 70 80 22 57